

REUNION DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2009

L'AN DEUX MIL NEUF , LE VINGT-DEUX SEPTEMBRE A DIX-HUIT HEURES TRENTE

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GREFFIN, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : Mesdames DUPUIS Thérèse - MARTINOFF Jacqueline - MASSELIN Yolande
Messieurs LEMARCHAND Laurent - FONTAINE Thomas - BLAIS William's
LEGOUPIL Jacques - ROSSIGNOL Etienne - BUSSON Christophe -

Était excusé : Mr GEOFFROY Frédéric qui a donné pouvoir à Mr Thomas FONTAINE

Monsieur Thomas FONTAINE a été élu secrétaire de séance.

Le Compte-rendu de la séance du 07 juillet 2009 ne soulève aucune remarque.

1 / Délibération SDEC :

Le Maire informe le conseil municipal que la commune doit signer une convention afin de transférer au SDEC énergie la compétence de maîtrise d'ouvrage de tous les investissements , de maintenance et de fonctionnement des installations d'éclairage communales en dehors de celles transférées à la communauté de communes de "CABALOR" à compter de ce jour 22 septembre 2009.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le SDEC.

Vote Pour : 11

Vote Contre : 0

Abstention : 0

2 / Délibération Plan Communal de Sauvegarde :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut nommé un responsable risque conseiller technique et référent courrier pour le Plan Communal de Sauvegarde.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme Mr Jean-Louis GREFFIN, Maire, comme responsable risque.

Vote pour : 11

Vote contre : 0

Abstention : 0

3/ Effacement de réseau Rue de Troarn :

Le Maire fait part au Conseil Municipal que ERDF attend une réponse de la commune concernant l'effacement de réseau de la rue de Troarn suite à une modification de la ligne HTA.

Après consultation des services de l'État , notamment Madame Lavergne, receveur municipal de la trésorerie de Cabourg qui nous a dressé des simulations de dépenses pour cet investissement, il s'avère qu'après amples calculs, le projet serai réalisable à la seule condition de passer par une augmentation des taux sur les impôts locaux, taxes foncières bâties et non bâties suggérant 5 % en 2010 et 5 % à échelonner en 2012 et 2013. Il faut préciser que les 5% sont à multiplier aux taux actuels et non à additionner.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de surseoir à la totalité des travaux et demande la production de devis par tranches, vu le montant des travaux (85 700 €) qui est égal à notre excédent de fonctionnement de l'année 2008.

Vote pour : 11

Vote contre : 0

Abstention : 0

Suite de la réunion du 22 septembre 2009

4/ Tarif pour exposition à la Salle des Fêtes :

Dans les questions diverses de la réunion du 07 juillet 2009, il avait été abordé la proposition d'un tarif semaine pour les expositions diverses à la Salle des Fêtes de la Commune.

Il est donc proposé à ce jour, afin de couvrir les frais d'eau et d'électricité, la somme de 50 € /semaine d'exposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Vote pour : 11

Vote contre : 0

Abstention : 0

5/ Information Urbanisme :

- Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à ce jour, il a été déposé 4 permis de construire concernant le lotissement du "Hameau de la Perruque". Ceux-ci sont en cours d'instruction.

- Le permis de construire de Mr ROY et Melle LECHEVALLIER, situé Chemin du Saint-Sacrement a été accordé par les services de la DDEA (accord tacite).

- Une lettre recommandée a été envoyée à Mr CHERRIER de Cabourg, propriétaire du 9 rue de Caen, afin que ce dernier effectue des travaux sur toiture (réel danger) et de raccordement au tout-à-l'égout.

6/ Projets :

Un tour de table sur les souhaits d'aménagement de la commune a lieu, il en ressort ce qui suit :

- Éclairage Chemin des Pêcheurs → nous sommes en possession d'un devis du SDEC
- Rénovation du Mur du Cimetière
- Rechercher un terrain pour la création d'un nouveau cimetière
- Espace jeux - enfants
- Aménagement des terre-pleins aux entrées de village
- Aménagement de la voirie rue de Troarn (création d'une chicane)
- Solutionner le problème des containers situé derrière la salle des fêtes
- Réfléchir à la création de places de stationnement Chemin des Pêcheurs
- Pose d'un ralentisseur Chemin des Pêcheurs
- Installation de bancs Chemin des Pêcheurs
- Travailler sur le sujet des camping-cars (stationnement)
- Aménagement du Corps de Garde et de la Place de la Baie
- Pose de grilles avaloir eaux pluviales Rue de Caen

Lors de prochaines réunions, le classement des priorités sera établi.

7/ Questions et informations diverses :

- Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier de la Préfecture demandant à Monsieur le Maire de Merville-Franceville de procéder au retrait du permis d'aménager du lotissement de la "Vasque d'or". Le contrôle de légalité ayant relevé plusieurs illégalités.

Suite de la réunion du 22 septembre 2009...

L'ensemble des ordres du jour étant vu et aucun autre sujet abordé dans les questions diverses
La séance est levée à 19 heures 45.

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal